

la feuille & la plume

Office national des forêts / Ligue pour la protection des oiseaux

N°6 - mars 2009

Édito

■ Liste rouge

Espèces patrimoniales

■ Circaète, cigogne noire

Zoom

■ Aigle botté

Actu

■ Cahiers techniques, charte...



Crédit photo : Guy Flohart

Pouillot siffleur

La Liste rouge des espèces menacées en France

Le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'histoire naturelle se sont associés pour élaborer la Liste rouge des espèces menacées en France. Ce projet, mobilisateur et participatif, vise à dresser le bilan de l'état des espèces présentes en France métropolitaine et Outre-mer. Il permettra de mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever.

Lancée en 2007, la Liste rouge se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Fondé sur une solide base scientifique, le statut des espèces est classé par des critères précis de catégories de menaces. Son élaboration repose sur l'expertise des scientifiques du Muséum et du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN. Les évaluations bénéficient des données collectées depuis des années sur tout le territoire grâce à la mobilisation des réseaux associatifs.

Le chapitre sur les oiseaux nicheurs de métropole a été publié en décembre 2008 avec la collaboration de la LPO, la Société d'études ornithologiques de France et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (résultats consultables sur www.uicn.fr).

Les résultats révèlent une situation préoccupante : 73 des 277 espèces analysées sont actuellement menacées en métropole. Par exemple, le pic cendré apparaît en forte régression sur tout le territoire, et une espèce autrefois aussi commune que le bouvreuil pivoine est aujourd'hui "vulnérable" avec un déclin de près de 60% en moins de 20 ans. Au total, alors que 12% des espèces d'oiseaux sont menacées d'extinction au niveau mon-

dial, 26% des espèces nichant en métropole risquent de disparaître. En dépit de cette situation préoccupante, des exemples montrent que les efforts de conservation peuvent porter leurs fruits. Les actions de protection des zones humides engagées depuis plus de deux décennies ont permis d'améliorer la situation de plusieurs espèces, comme le blongios nain et la guifette moustac. Et après avoir disparu de France pendant près d'un siècle, le vautour moine niche à nouveau dans les Grands Causses grâce au succès de son programme de réintroduction.

La Liste rouge permet, en analysant objectivement et scientifiquement le risque d'extinction des espèces, de déterminer les priorités de conservation. C'est un outil particulièrement intéressant pour le gestionnaire afin qu'il adapte ses actions pour favoriser le rétablissement des espèces les plus menacées... et pour diminuer les pressions sur les espèces proches de le devenir ! C'est une responsabilité forte car la lutte contre la disparition de la biodiversité ne pourra être gagnée que par des actions déterminées sur le terrain, qui préserveront durablement les populations et leurs milieux naturels.

François Letourneux & Sébastien Moncorps
Président & Directeur du Comité français de l'UICN

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Fabienne David
Chargée de mission
fabienne.david@lpo.fr

Michel Métais
Directeur général
michel.metais@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

ONF

Laurence Lefèbvre
Chef du département forêts
laurence.lefebvre@onf.fr

Emmanuel Michau
Chef du département biodiversité
emmanuel.michau@onf.fr

Patrice Hirbec
Chargé de mission
patrice.hirbec@onf.fr

Alain Perthuis
Animateur du réseau avifaune
alain.perthuis@onf.fr

Contacts réseau avifaune ONF

Direction Générale

Alain Perthuis
Animateur du réseau
02 54 43 27 21

Laurent Tillon
01 40 19 80 38

Alsace

Jean-Marie Berger
03 88 97 20 03

Pascal Denis
03 89 22 96 24

Bourgogne et Champagne-Ardenne

Jean-Jacques Boutteaux¹
03 25 84 21 21

Paul Brossault
03 80 91 19 09

Benoît Bocquet¹
03 24 54 76 71

Francis Chiono
03 80 62 13 65

Sylvain Ducruet
03 80 93 56 53

Daniel Dupuy¹
03 86 50 97 44

Gérard Ettori¹
03 86 37 91 80

Bruno Fauvel
03 25 27 45 44

Vincent Godreau
03 80 60 80 93

Frédéric Langlois¹
03 24 52 87 33

Loïc Leberre¹
03 25 29 88 78

Christophe Mouy¹
03 86 42 24 99

Secondes rencontres du réseau circaète

Les 8 et 9 novembre 2008, le réseau circaète, accueilli par Nicolas Savine, s'est réuni dans le Lot après la 1^{ère} rencontre en 2005 en Haute-Loire. L'italien Francesco Petretti et l'espagnole Beatriz Yanez Vega ont rejoint la quarantaine de participants venus des quatre coins de l'aire de répartition française du circaète (Lot, Dordogne, Tarn, Lozère, Gironde, Creuse, Haute-Loire, Aude, Vaucluse, Isère, Loir-et-Cher, Maine et Loire, Rhône...). Les suivis étroits menés dans plusieurs départements ont permis de comparer les situations locales. La synthèse particulièrement riche des premiers résultats de l'étude menée par J.-P. Malafosse dans le Parc national des Cévennes a été présentée. Les observations comportementales des couples suivis par B. Joubert en Haute-Loire ont fait l'objet d'une analyse fascinante sur l'éthologie de cette espèce, mettant en évidence des mécanismes complexes d'autorégulations des effectifs. B. Yanez Vega a abordé le suivi de la migration à Gibraltar, qui fera l'objet d'une thèse et F. Petretti a évoqué les études menées et publiées en Italie (publication disponible auprès de Francesco : okapia.studium@virgilio.it). Le suivi en limite d'aire de répartition, la création d'un site Internet, et les relations avec les pays européens sont quelques-unes des pistes de travail pour les années à venir. La visite des sites de nidification dans les petits

chênes du Quercy a laissé rêveurs ceux habitués à le voir nicher dans d'immenses pins sylvestres. Une soirée grand public a permis de sensibiliser une trentaine d'habitants à la présence de l'emblématique et méconnu rapace, grâce à la vidéo de F. Gérardin et aux commentaires de J.-P. Malafosse. Pour en savoir plus, contactez la LPO Mission Rapaces.

Contact : renaud.nadal@lpo.fr



Crédit photo : Christian Aussarguel

Circaète Jean-le-Blanc

Cigogne noire millésime 2008

Nous enregistrons en 2008 le plus fort nombre de nids ayant produit des jeunes à l'envol depuis le début des suivis en 1992. 14 nids officiellement portés à connaissance du réseau cigogne noire ont produit 40 poussins à l'envol dans neuf départements (Ardennes, Aube, Creuse, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Meuse, Moselle, Nièvre, Vosges). La reproduction suspectée depuis quelques années dans la Creuse a été confirmée cette année. Ce chiffre est bien sûr un minimum car tous les nids ne sont pas découverts et certaines découvertes restent confidentielles. On peut raisonnablement estimer que notre pays abriterait une cinquantaine de couple nicheurs, repartis sur le nord, le quart nord-est et le centre du pays. Nous relevons que 11 nids ont été construits sur des chênes, deux sur des pins maritimes et un sur un hêtre. Le baguage des nichées a été organisé en collaboration avec le CRBPO : 22 poussins dans huit nichées. Grâce à la relecture des bagues, un oiseau né en Côte-d'Or a été retrouvé nicheur en Rhénanie-Palatinat (Allemagne), tandis qu'un poussin de la Nièvre nichait dans une falaise au Portugal. Dans le même temps, un nicheur de la Creuse et un de l'Aube avaient été bagués dans des nids ardennais. 32 bagues ont été relues en 2008 concernant 21 oiseaux français, six belges, trois allemands et deux tchèques. Les opérations conduites par la SOBA dans la Nièvre ont permis la capture et le baguage de cinq individus. Des mesures de protection ont été mises en œuvre pour la quiétude des nichées dans les Ardennes, l'Aube, la Meuse et les Vosges. En général, il a suffi de différer les travaux prévus dans la parcelle ou à

proximité. A souligner la collaboration exemplaire d'un exploitant forestier dans les Ardennes. Le même nid a été occupé pour la sixième année consécutive dans ce département, le plus fréquenté par l'espèce. Un seul cas de mortalité par électrocution a été relevé en Haute-Marne. Les lacs aubois représentent pour l'espèce une halte importante en pré-migration. C'est l'endroit en France où sont relues le plus de bagues avec une majorité d'oiseaux en provenance de la République tchèque et de Belgique. Un oiseau a été observé en migration pour la cinquième année consécutive. Pour 2009, il est prévu d'affiner les effectifs des couples nicheurs en ajoutant aux nids trouvés les couples localisés en bonne période avec des indices de présence significatifs (liste sur www.onf.fr).
Contact : paul.brossault@onf.fr



Crédit photo : Frédéric Chapalain

Cigogne noire

Zoom

Un nain au royaume des aigles

L'aigle botté a la silhouette fine mais néanmoins athlétique. C'est le plus petit aigle d'Europe. D'une taille proche de celle de la buse variable, il s'en distingue par une queue plus longue aux extrémités anguleuses, des ailes pointues et légèrement tombantes comparées à sa ligne de vol. Durant le vol plané, il tient ses ailes légèrement coudées, oscillant parfois la queue à l'image des milans. Posé, il se distingue par ses tarses puissants et emplumés. Ses cris en série, aigus et musicaux, sont caractéristiques.

La phase claire du plumage, la plus fréquente, est caractéristique en vol par le contraste noir des rémiges et le dessous blanc. Le dessus présente, y compris chez la phase sombre, un panel clair traversant l'aile (rappelant le milan noir) et un croupion blanc tranchant dans les teintes brunes.

Il affectionne les zones de moyenne montagne qui lui offrent des espaces de chasse variés (prairies bocagères, landes, villages) et des forêts mixtes de pente. L'espèce occupe quelques grandes zones forestières des plaines du centre de la France, chassant aussi dans les zones agricoles alentours. L'aire, d'une taille supérieure à celle de la buse, est habituellement construite sur un vieil arbre non loin de la cime, au sein d'une vieille futaie feuillue ou résineuse.



Aigle botté

Crédit photo : David Fajardo

rouge française le place en catégorie vulnérable. Deux menaces affectent l'espèce : la dégradation des zones bocagères de plaine qui réduit la ressource alimentaire et l'augmentation des perturbations sur les sites de nidification auxquelles l'espèce est excessivement sensible en période d'installation et d'incubation : travaux forestiers printaniers, fréquentation humaine.

L'aigle botté est une espèce peu étudiée en France pour laquelle presque aucune action de conservation n'a été engagée.

Seulement deux suivis à long terme ont été publiés et concernent les populations des forêts domaniales de l'Allier et des gorges boisées de la Dordogne (Auvergne / Limousin).

En forêt domaniale d'Orléans, un des volets du programme « Oiseaux des bois » (LPO / ONF) a pour objectif d'étudier l'espèce au travers de sa distribution, ses habitats de nidification et l'analyse des impacts liés aux coupes et travaux.

Aujourd'hui, une vingtaine d'ornithologues passionnés, dont plusieurs agents ONF, s'investit dans le suivi de la reproduction d'une centaine de couples nicheurs. Ces recherches sont progressivement mises en commun et seront valorisées au sein du réseau national aigle botté en cours de création auprès de la Mission Rapaces de la LPO. Deux grands axes de travail se dessinent :

- améliorer fondamentalement les connaissances sur l'espèce : effectifs, répartition, densités, succès de reproduction, caractéristiques des habitats des domaines vitaux (zones de nidification et d'alimentation), régime alimentaire, etc ,
- promouvoir les actions de conservation notamment par le biais de conventions entre gestionnaires forestiers et associations de protection de la nature (exemple de la convention ONF Allier / LPO Auvergne), de contrats Natura 2000, ou encore de réserve naturelle (exemple du projet de classement des gorges de la Sioule dans le Puy-de-Dôme).

Les premiers résultats du suivi mené en forêt domaniale d'Orléans montrent que la modification de la strate arborescente aux abords de l'aire provoque l'abandon du site. Ces résultats seront peut-être à nuancer lorsque seront étudiés plusieurs taux de prélèvements des bois. La question de la surface optimale d'îlot autour du nid est en cours d'étude.

Romain Riols / LPO Auvergne & Julien Thurel / ONF



Aigle botté

Crédit photo : Guy Flohart

De retour d'Afrique à compter de la mi-mars, il reprend possession de son nid et y commence la couvaison début mai. Les naissances ont lieu début juin et les jeunes prennent leur envol vers la fin du mois de juillet ou le début d'août (deux juvéniles maximum par couple). Ils apprennent alors à chasser en observant leurs parents puis partent seuls pour leur premier voyage vers l'Afrique à partir de la mi-septembre.

D'une région à l'autre, son menu varie considérablement mais semble essentiellement orienté sur les oiseaux : turdidés, colombidés, gallinacés et corvidés.

Au niveau européen, l'aigle botté est une espèce rare (4 400-8 900 couples). Les populations orientales sont en régression. En Europe de l'ouest, la situation est jugée stable. La France se classe au troisième rang derrière l'Espagne et la Russie avec 380 à 650 couples. L'Aquitaine, Midi-Pyrénées et l'Auvergne abritent 70 % de la population française. Les régions Centre, Limousin, Bourgogne et le département de l'Aude accueillent les 30 % restant. L'espèce a disparu de Champagne-Ardenne à la fin des années 80 et semble en régression sur d'autres secteurs de plaine. En revanche, les populations de moyenne montagne paraissent stables voire en légère progression. La liste

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

Jean Wiart³
03 24 54 17 81

Centre-Ouest - Auvergne-Limousin

Cédric Baudran
02 40 71 25 12

Isabelle Celle¹
04 70 06 82 25

Thomas Darnis
04 71 64 45 01

Cyrille Le Bihan
04 70 47 23 55

Pascal Lory¹
02 48 56 24 29

Mickaël Monvoisin
02 99 27 47 23

Julien Thurel
02 38 57 13 02

Stéphane Villarubias
05 49 58 96 01

Franche-Comté

Jean-Luc Dessolin
03 84 82 65 53

Jacques Morel
03 81 60 37 59

François Rey-Demaneuf
03 84 27 10 73

François Richard
03 84 68 87 37

IDF Nord-Ouest

Serge Coine¹
03 23 58 63 04

Denis Feuillat²
02 35 14 20 30

Philippe Houette
02 35 34 53 17

Marc Morcel²
02 32 56 42 12

Roch Lemoine
03 84 91 18 71

Frantz Veillé
03 21 94 69 53

Lorraine

Jean-Marc Brézard
03 29 91 75 22

Dimitri Demange¹
03 29 70 72 47

Philippe Millarakis
03 29 45 72 23

Raphaël Trunkenwald
03 29 90 74 36

Didier Vacheron
03 29 87 09 80

Méditerranée

Daniel Canestrier
04 68 11 62 96

Boris Guérin
04 93 05 13 79

Dominique Guicheteau
04 94 15 17 56

Rhône-Alpes

Julien Benard
04 79 38 40 81

Jacques Duchamp
04 75 48 26 80

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

Sébastien Laguet
04 79 25 96 80

Jacques L'huillier
04 75 48 11 25

Yvan Orecchioni
04 76 86 87 55

Gérard Ponthus
04 50 41 74 41

Sud-Ouest

Jean-Michel Beau²
05 56 88 77 76

Gérard Blake
05 58 89 82 97

Patrice Delgado
05 63 73 48 36

Marc Fournier
05 58 42 77 07

Patrick Harlé
05 62 98 64 96

Thierry Thomas²
05 58 78 26 22

David Veneau²
05 62 98 72 96

Corse

Fabrice Caillot
06 18 01 79 36

Stéphane Deschamps
04 95 21 29 60

Didier Hacquemand
04 95 35 18 25

Cahier technique Milan royal...

Après le pèlerin, la chevêche, les busards, le vautour fauve et l'effraie, c'est au tour du milan royal d'avoir son cahier technique. Constitué de 16 fiches indépendantes et d'une affiche d'identification, ce guide compile les connaissances acquises par le réseau au fil des années. Il détaille ainsi les typologies des sites de nidification et des dortoirs hivernaux et les protocoles de suivi des populations nicheuses et hivernantes. Il présente aussi le plan national de restauration et le programme de marquage alaire. Des instructions techniques portent sur les placettes d'alimentation destinées à l'espèce. Les poisons font également l'objet d'une fiche détaillée. Des fiches à remplir en cas de découverte d'un oiseau marqué ou d'un cadavre y sont aussi intégrées.



Ce cahier technique se veut être évolutif. Toutes vos attentes et suggestions sont donc les bienvenues. Elles permettront d'élaborer très vite de nouvelles fiches. En attendant, il est disponible sur simple demande auprès de la Mission Rapaces de la LPO et téléchargeable sur le site web milan royal (<http://milan-royal.lpo.fr>).

... et Petites chouettes de montagne

Un nouveau cahier technique, consacré cette fois-ci, aux petites chouettes de montagne, est désormais disponible. Rédigé par Yves Muller de la LPO Alsace, ce document très riche, fournit de précieuses informations sur la biologie et l'écologie de la chevêche d'Europe et de la chouette de Tengmalm. Il détaille également l'état des connaissances sur ces deux espèces en France et présente enfin les méthodologies pour rechercher ces minuscules et très discrets rapaces nocturnes.



Ce document est avant tout un outil au service de ce nouveau réseau coordonné conjointement par la LPO (yves.muller@lpo.fr) et l'ONF (yvan.orecchioni@onf.fr). Il est disponible auprès de la LPO Mission Rapaces. Il est également téléchargeable sur le site Internet de la LPO : <http://www.lpo.fr/rapaces/index.shtml>.

Ce document a bénéficié du soutien financier de l'ONF et de la fondation Nature & Découvertes.

Contact cahiers techniques : fabienne.david@lpo.fr

Comment les joindre ?

prenom.nom@onf.fr

¹ = correspondant cigogne noire

² = correspondant bécasse des bois

³ = correspondant gélinotte des bois

Publication

- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Office National des Forêts

Directeurs de la publication

- Michel Métais
- Pierre-Olivier Drège

Rédaction

- Alain Perthuis (ONF),
- Fabienne David (LPO)

Secrétaires de rédaction

- Véronique Vinot DEDD/ONF
- Fabienne David LPO

Crédits photos

- ONF/LPO

Financement

Fonds d'intervention pour l'environnement et le développement durable ONF

LPO

- 62, rue bargue
75015 Paris
www.lpo.fr

ONF

- 2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

LPO et ONF sont membres de l'UICN

Charte pour les constructions artificielles en forêt au profit de l'avifaune

Le réseau avifaune ONF est sollicité par les services en régions pour avis sur la construction d'aménagements artificiels au bénéfice des oiseaux dans les terrains bénéficiant du régime forestier. Le principe dominant est de conserver l'approche la plus naturelle possible.

Les règles de conduite à adopter doivent tenir compte :

- du statut et de la dynamique de l'espèce concernée (menacée, en régression...),
- de la présence de sites naturels favorables (milieu, site de nid, tranquillité),
- de l'efficacité de la méthode préconisée,
- de l'existence d'un plan d'action approuvé ou son intégration dans un programme de recherche.

Ces pratiques sont à exclure en RBI.

Pour les opérations d'éducation à l'environnement, la mise en place de telles installations se limitera aux zones déjà anthropiques des forêts concernées. N'entrent pas dans ce cadre les interventions de gestion sur un site déjà existant.

Le comité de pilotage national LPO/ONF est compétent pour trancher les problèmes qui subsisteraient.

Contact : réseau avifaune ONF : alain.perthuis@onf.fr

Colloque milan royal

Suite à des imprévus, le colloque international milan royal, initialement prévu les 28 février et 1^{er} mars 2009 en Franche-Comté, est reporté les 17 et 18 octobre prochain à Montbéliard. Pour tout renseignement, contactez la LPO Mission Rapaces (fabienne.david@lpo.fr).

Mise en place du réseau aigle royal

L'aigle royal, espèce suivie depuis de longues années par de nombreux passionnés, ne bénéficiait pas encore d'un réseau national. C'est désormais chose faite avec le lancement du nouveau bulletin d'information « L'Aigle royal », dont le premier numéro a été édité en juillet 2008.

Il est consultable à cette adresse : <http://www.lpo.fr/rapaces/index.shtml>.

Ce nouvel outil nous donne l'occasion de rassembler vos actions, anecdotes et savoir-faire autour de cette espèce prestigieuse. Le second numéro est d'ailleurs sur le point de sortir. Il est donc encore temps d'envoyer vos contributions (textes, illustrations).

Contact : bertrand.eliotout@lpo.fr

